

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
I- Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 14, Number 1, 1983

La politique étrangère du Canada dans les années quatre-vingt

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701470ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701470ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1983). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 14(1), 131–159. <https://doi.org/10.7202/701470ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1982)

A — Aperçu général

Le 27 octobre, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, en poste depuis un peu plus d'un mois, faisait à la Chambre des Communes un exposé sur les perspectives économiques et la situation financière du gouvernement canadien. Il y annonçait un certain nombre de mesures nouvelles visant à atténuer les effets de la crise et à relancer l'économie, qui allaient être financées par une réaffectation de dépenses de l'ordre de \$1.1 milliard, en coupant dans le domaine de l'énergie, de la défense et de l'aide au développement. Le ministre donnait à ce sujet les détails suivants :

Entre maintenant et 1984-85, environ \$660 millions seront libérés dans le domaine de l'énergie par une réduction des crédits affectés à un certain nombre de programmes. Le plan actuel d'affectation au Programme d'encouragement du secteur pétrolier sera néanmoins maintenu.

Dans les domaines de la défense et de l'aide publique au développement, les dépenses seront réduites de \$230 et de \$245 millions respectivement par rapport aux prévisions antérieures. Ces réductions, qui ont été rendues possibles par des taux plus faibles d'inflation et de croissance de PNB, ne compromettront pas notre engagement à n'accroître que de 3 pour cent par an, en termes réels, nos dépenses de défense, ou de porter l'aide à 0.5 pour cent du PNB d'ici 1985-1986. Elles obligeront cependant à apporter certains aménagements à la nature des programmes prévus¹.

M. Lalonde énumérait également dans son exposé les six grands principes qui inspireraient son action au ministère des Finances. Avec la responsabilité financière, la reconnaissance du rôle premier du secteur privé, la mise en place de mécanismes de consultation et d'autres, on retrouve l'ouverture sur l'extérieur et la participation canadienne à la préservation de « l'ordre et de la stabilité des arrangements économiques internationaux »².

À l'automne, les discussions qu'ont eues les alliés occidentaux ont été dominées par l'étude des relations économiques avec l'URSS et l'Europe de l'Est. Ceux-ci se sont également préoccupés de l'avenir des rapports Est-Ouest à la suite de la mort du président Leonid Brejnev. Le Premier ministre canadien, qui se trouvait déjà en Europe au moment de l'annonce du décès de M. Brejnev, se rendait à Moscou pour assister aux funérailles. Les règles du commerce international – non plus en terme d'une opposition Est-Ouest mais cette fois afin de préserver le système commercial existant et de freiner le protectionnisme – ont

* *Documentaliste au CQRI.*

1. Ministère des Finances, *Exposé sur les perspectives économiques et la situation financière du Gouvernement du Canada*, présenté par l'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, Chambre des Communes, le 27 octobre 1982, p. 13.

2. *Idem.*, p. 4.

également fait l'objet de discussions lors de la réunion ministérielle du GATT que présidait le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures. Le Canada participait encore à l'automne à un autre événement d'importance sur la scène internationale, la session finale de la Conférence sur le Droit de la mer et la signature de la Convention sur le Droit de la mer.

Au pays, quelques rapports de divers organismes et commissions d'étude faisaient au gouvernement canadien des recommandations sur la conduite de ses relations extérieures: le Conseil économique du Canada à propos des subventions aux exportations, la Commission Applebaum-Hébert sur une politique culturelle internationale et un comité des Communes sur la politique canadienne envers l'Amérique latine. Le ministère de l'Immigration déposait aussi au Parlement son rapport sur les niveaux d'immigration pour les trois prochaines années. Au sein de l'ACDI se poursuivait une réforme amorcée il y a plusieurs mois sous l'impulsion du président de l'Agence, M. Marcel Massé. On apprenait au début de l'automne que M. Massé quitterait son poste à l'ACDI pour succéder, comme sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à M. Gordon Osbaldeston³.

Au chapitre des relations bilatérales, la venue au Canada des présidents pakistanais et guinéen soulevaient des protestations dans certains milieux préoccupés par le problème des droits de la personne dans ces pays. Le premier ministre Trudeau se rendait pour sa part en France et en Allemagne de l'Ouest et il profitait de son séjour à Paris pour relancer discrètement, auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique et du président Mitterrand, l'idée d'un Commonwealth francophone qu'il a toujours défendue. À signaler enfin le ton nouveau des relations canado-américaines, les deux pays s'efforçant de mettre en place des mécanismes de résolution de leurs différends.

B — Les politiques de défense: Le Canada et l'OTAN

Les pays de l'OTAN ont tenu trois réunions ministérielles à l'automne. Les ministres des Affaires extérieures et de la Défense à l'Alliance atlantique se sont rencontrés comme à l'habitude à cette période de l'année, les premiers pour la session d'automne du Conseil de l'Atlantique Nord et les seconds pour la réunion du Comité des Plans de défense. Les ministres des Affaires extérieures s'étaient cependant réunis une première fois en séance extraordinaire au début du mois d'octobre.

C'est à Val David, au Québec, les 2 et 3 octobre, que les ministres des Affaires étrangères des 16 pays membres du Conseil de l'Atlantique Nord – sans leurs conseillers – et le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, tenaient cette réunion extraordinaire pour discuter des relations économiques avec l'URSS et l'Europe de l'Est. Il s'agissait en fait d'une tentative pour s'entendre sur une position commune à l'égard du commerce avec le bloc soviétique, au moment où l'embargo américain imposé sur le gazoduc euro-sibérien créait de fortes tensions entre les alliés.*

3. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 26 octobre 1982. Sur les problèmes auxquels devra faire face le nouveau sous-secrétaire d'État, voir James RUSK, *The Globe and Mail*, 3 novembre 1982, p. 5.

* D'autres tentatives de règlement de la querelle entourant la construction du gazoduc euro-sibérien ont eu lieu par la suite. L'ambassadeur du Canada à Washington participait ainsi à des discussions à ce sujet à Washington, le 22 octobre, avec le sous-secrétaire d'État américain et les ambassadeurs du Japon, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Allemagne de l'Ouest, où il aurait été décidé de référer le problème à une commission. Une autre réunion consacrée au même problème avait lieu le 29 octobre. *Le Devoir*, 26 octobre 1982, p. 16 et 30 octobre 1982, p. 4.

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, porte-parole et hôte de la rencontre – qui se tenait à huis-clos sans ordre du jour ni communiqué final – a déclaré à l'issue de celle-ci que les discussions avaient permis aux alliés occidentaux de s'entendre « sur l'essentiel pour arriver à une position globale commune nécessaire dans les relations de l'Occident avec l'Union soviétique et les pays de l'Est »⁴. Cette position, affirmait M. Allan MacEachen, se résume de cette façon:

Maintien d'une position militaire forte pour assurer la sécurité de l'Occident et le succès des négociations sur le désarmement.

Nécessité d'approfondissement de l'étude des relations économiques, notamment énergétiques, avec l'Est, afin que ces échanges ne servent que les intérêts et la sécurité de l'Alliance sans que se créent des dépendances vis-à-vis de l'Union soviétique et de ses alliés.

Nécessité de trouver des solutions communes aux différences de perception des alliés⁵.

Il fut donc décidé d'entreprendre des études, parmi lesquelles deux examineront les crédits accordés à l'URSS et aux pays de l'Est et une autre se penchera sur les échanges d'énergie entre les deux Europe.

La deuxième rencontre des ministres des Affaires extérieures se faisait à Bruxelles, les 9 et 10 décembre, lors de la session d'automne du Conseil de l'Atlantique Nord. L'arrivée au pouvoir de Youri Andropov en Union soviétique a incité les alliés à faire le point sur l'ensemble des relations Est-Ouest. « Fermeté » et « dialogue » caractérisent la position adoptée en cela par les ministres. Suivant le communiqué final, un règlement politique en Afghanistan et le rétablissement des libertés publiques en Pologne constitueraient des contributions importantes à l'amélioration des relations entre les deux blocs. Le déblocage des négociations sur le désarmement pourrait également remettre en question le déploiement des euromissiles. Enfin, reprenant le thème de leur rencontre précédente, les ministres soulignaient l'importance de procéder, au sein d'organisations internationales comme l'OCDE ou le COCOM, à des études sur l'ensemble des relations économiques entre les deux blocs, notamment sur l'exportation des technologies de pointe qui pourraient être utilisées à des fins militaires⁶.

Les ministres de la Défense se réunissaient pour leur part fin novembre – début décembre à Bruxelles, au sein du Comité des Plans de défense. Il aura surtout été question, au cours de cette rencontre, du renforcement des forces conventionnelles en Europe. Dans le communiqué final, les ministres déclarent que

L'OTAN doit conserver ses forces conventionnelles à un niveau suffisant pour garantir qu'un agresseur potentiel ne pourra pas compter sur un gain rapide ou facile.⁷

Ils ont discuté des moyens qui seraient nécessaires pour augmenter la capacité conventionnelle de l'OTAN, notamment au moyen des nouvelles technologies de reconnaissance et d'identification des cibles et des munitions téléguidées. Les ministres de la Défense ont néanmoins souligné que les armes conventionnelles n'étaient pas suffisantes et que le déploiement des missiles à portée intermédiaire en Europe était essentiel⁸.

4. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 40 (27 octobre 1982), p. 3.

5. *Idem.*, p. 3.

6. *The Globe and Mail*, 10 décembre 1982, p. 10; *Le Devoir*, 10 décembre 1982, p. 4. et 11 décembre 1982, p. 9.

7. *Le Devoir*, 3 décembre 1982, p. 5.

8. *Ibid.*, p. 5.

Le ministre canadien de la Défense, M. Gilles Lamontagne et l'amiral Robert Falls, représentant canadien au comité militaire, ont laissé entendre que l'Ouest pouvait obtenir une meilleure défense pour l'argent investi en améliorant les armes conventionnelles au moyen de technologies de pointe⁹.

Le Canada et huit autres pays de l'OTAN, dont les États-Unis, étudiaient encore, à l'automne, la possibilité de mettre au point conjointement une frégate anti-sous-marine pour les années quatre-vingt-dix. Une coopération pour les cinquante à cent frégates dont aura alors besoin l'OTAN pourrait permettre de réaliser des économies de l'ordre de 20 %, selon des sources de l'OTAN¹⁰.

C — Les politiques économiques et commerciales

1 — L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Au cours de l'automne, les efforts visant à assouplir le fonctionnement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA) et à améliorer son image au pays et à l'étranger se sont poursuivis. La réforme administrative s'attachait à la simplification des formulaires, à rendre publics plus de renseignements sur les opérations de l'Agence et à éliminer avant janvier 1983 l'arriéré de cas¹¹. La révision en cours était même qualifiée d'encourageante par l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Paul Robinson¹².

À la fin de la période, le ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, M. Ed Lumley, annonçait encore trois mesures destinées à « mieux expliquer et faire comprendre la politique canadienne sur l'investissement étranger »¹³. Ainsi, des notes explicatives sur la loi et un circulaire d'information sur les opinions rendues par l'Agence seront publiés. Un groupe consultatif formé de représentants du secteur privé sera également mis sur pied et consulté sur des questions relatives à l'application de la Loi¹⁴. M. Lumley déclarait encore qu'il entendait poursuivre la révision administrative de l'Agence et qu'il pourrait envisager des améliorations au cadre législatif et aux façons d'appliquer la Loi¹⁵.

2 — RAPPORT SUR LES SUBVENTIONS AUX EXPORTATIONS

Un rapport du Conseil économique du Canada rendu public à l'automne soutient que, tant que les partenaires commerciaux du Canada continueront à subventionner leurs exportations, le gouvernement fédéral devrait offrir des crédits avantageux aux exportateurs, ainsi qu'aux manufacturiers canadiens dont les produits sont en concurrence avec des produits importés subventionnés. Ce rapport indique que le Canada offre moins de soutien financier à ses exportations que la plupart des grands pays industrialisés. L'aide accordée par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) ne couvrirait ainsi que 5 à 6 % du total des exportations canadiennes, alors que dans le cas de la France, 39 à 48 % des exportations sont subventionnées, la proportion étant de 38 à 45 % pour la Grande-Bretagne et de 25 à 49 % pour le Japon. L'écart entre le Canada et les autres pays industrialisés dans ce domaine se situe également au niveau du coût du financement gouvernemental offert. L'aide de la SEE à

9. *The Globe and Mail*, 3 décembre 1982, p. 8.

10. *The Globe and Mail*, 24 novembre 1982, p. 2.

11. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1982, p. B1.

12. *The Globe and Mail*, 21 décembre 1982, p. B11.

13. Agence d'examen de l'investissement étranger, *Communiqué no F-83* (22 décembre 1982), p.2.

14. *Idem.*, p. 1.

15. *Idem.*, p. 2.

ce chapitre porte le coût du financement des exportations canadiennes entre 12 et 14 % – il est de 19 à 20 % sans aide de la SEE –, alors que les taux de crédit à l'exportation sont de 8 % en France, de 13 à 13,5 % aux États-Unis, de 8 à 9 % au Japon et de 11,3 à 12 % en Allemagne de l'Ouest.

L'étude conclut néanmoins que même lorsque les subventions sont nécessaires pour soutenir la concurrence étrangère, la SEE devrait s'abstenir de financer directement les exportations, ainsi que de fournir des crédits pour les assurer. Le Conseil économique du Canada croit qu'il faudrait plutôt inciter le secteur privé à offrir des crédits à l'exportation aux producteurs canadiens¹⁶.

D — Une politique culturelle internationale canadienne

Le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, connu également sous le nom de Comité Applebaum-Hébert, rendait son rapport public le 16 novembre à Ottawa. Parmi les recommandations du comité, on retrouve la création d'un Office canadien des relations culturelles internationales, à la fois indépendant et associé au ministère des Affaires extérieures. Selon le rapport, le ministère des Affaires extérieures n'aurait pas accordé assez d'importance à l'aspect culturel dans son action à l'étranger. Le comité souhaite donc qu'Ottawa se dote d'une « diplomatie culturelle » à l'étranger, qu'il revise toute son action à ce chapitre et que le ministère des Affaires extérieures reconnaisse même « officiellement les affaires culturelles comme une carrière distincte au sein de ses services »¹⁷. La diplomatie culturelle canadienne aurait entre autres pour objectifs la présentation et la promotion d'œuvres canadiennes à l'étranger, la multiplication des échanges culturels et intellectuels bilatéraux et multilatéraux et, de façon générale, elle devrait faire connaître le Canada à l'étranger¹⁸.

E — Les politiques d'aide au développement

À l'occasion de la journée mondiale de l'Alimentation, à la mi-octobre, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, rappelait que le Canada est un des rares exportateurs nets d'aliments au monde. Il soulignait encore qu'en 1981, le Canada avait affecté environ 25 % des fonds globaux d'aide au développement – qui se chiffrent à 1,5 milliard de dollars – au développement agricole dans le tiers-monde, et qu'il projetait de porter cette proportion à environ 40 % par année au cours des années quatre-vingt. Selon M. Whelan, si l'aide alimentaire est nécessaire – le Canada y a d'ailleurs consacré l'an dernier \$224,6 millions – elle n'est qu'un palliatif dont les effets sont passagers. Il faut donc lui adjoindre l'aide à la recherche, à l'enseignement et à la technicité et c'est pourquoi le ministère de l'Agriculture veille à l'administration de onze gros projets de développement agricole dans les pays du tiers monde¹⁹.

Le journal *Le Devoir* rapportait en décembre que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avait entrepris, sous l'impulsion de son ancien président, M. Marcel Massé, une modification en profondeur de sa stratégie. La nouvelle stratégie, appelée « action convergente » (*country focus* en anglais), privilégie une aide au développement qui se fait pays par pays. L'ACDI devrait donc définir.

16. David STEWART-PATERSON, *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1982, p. B9.

17. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 17 novembre 1982, p. 2.

18. *Idem.*, p. 2.

19. Ministère de l'Agriculture, *Discours du ministre*, 15 octobre 1982, pp. 3-5. Pour une énumération des projets en cours, voir pp. 4-5.

pour chaque pays ses besoins propres, les objectifs et les priorités de l'action à y poursuivre, les montants d'argent disponibles, le choix des secteurs d'intervention, celui des projets particuliers et leur structure interne²⁰.

Cette nouvelle stratégie fait une large place aux organisations non-gouvernementales (ONG), dont on veut faire les véhicules privilégiés de l'aide au tiers-monde, en leur accordant des subventions plus importantes. L'ACDI s'emploie de cette façon à rentabiliser ses investissements dans les pays en développement. Elle se servira aussi à cette fin de l'aide « conditionnelle », qui s'ajoute à l'aide liée à l'achat de biens et services canadiens. L'aide conditionnelle est liée à l'acceptation, par le pays bénéficiaire, de certaines réformes administratives, économiques, financières, et même politiques. Un exemple en est le refus récent du Canada « de continuer à verser une aide alimentaire au Mali tant que la production locale, dans ce domaine, continuerait de décroître en raison des piètres systèmes de production, de distribution, de commercialisation et de stockage »²¹. L'ACDI voudrait également mettre sur pied des projets d'aide au développement financés par des capitaux arabes. Il s'agirait d'approcher systématiquement les investisseurs arabes, « une façon de recycler les petro-dollars et d'avoir un effet multiplicateur sur les crédits canadiens », affirmait M. François Pouliot, vice-président pour l'Afrique francophone de l'ACDI. L'Agence aimerait d'autre part inciter les hommes d'affaires canadiens à s'engager davantage dans des projets financés par l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations²². Ces nouvelles orientations exigent une réorganisation administrative de l'Agence, actuellement en cours.

F — Les politiques d'immigration

Le 1^{er} novembre, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, déposait à la Chambre des Communes le rapport annuel sur les niveaux d'immigration. Le nombre définitif d'immigrants accueillis au Canada en 1981 a été de 128,611, pour un niveau prévu de 130,000 à 140,000. Le rapport établit les prévisions pour les trois prochaines années, prévisions qui ont été révisées à la baisse par rapport à l'année précédente. En effet, le rapport déposé l'an dernier avait fixé un niveau d'immigration de 134,000 à 144,000 pour 1983, et de 130,000 à 145,000 pour 1984, alors que le nouveau rapport porte l'entrée d'immigrants entre 105,000 et 110,000 pour 1983, 115,000 et 125,000 en 1984, et 120,000 à 135,000 en 1985²³.

Pour l'année 1983, la catégorie la plus touchée par la baisse est celle des travailleurs sélectionnés, qui se situera entre 8,000 et 10,000 par rapport à un objectif annoncé de 20,000 à 25,000. Il n'y aura pas de diminution du nombre d'immigrants de la catégorie de la famille. Le rapport souligne par ailleurs que la réunion des familles et l'admission de personnes pour des raisons d'ordre humanitaire demeurent les principaux objectifs de la politique canadienne d'immigration²⁴.

Du côté des réfugiés, l'objectif est de 10,000 personnes parrainées par le gouvernement, plus une réserve de 2,000 pour les imprévus. Le tableau ci-dessous, tiré du rapport, donne les quotas de réfugiés par région, pour 1982 et 1983²⁵;

20. Rodolphe MORISSETTE, *Le Devoir*, 21 décembre 1982, p. 5.

21. *Idem.*, 20 janvier 1983, p. 4.

22. *Idem.*, p. 4.

23. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement 1983*, p. 26.

24. *Idem.*, *Communiqué no 82-58* (1^{er} novembre 1982), p. 1.

25. *Idem.*, *Rapport annuel...*, *op. cit.*, p. 25.

NOMBRE DE RÉFUGIÉS QUE LE GOUVERNEMENT CANADIEN PRÉVOIT PRENDRE EN CHARGE

	1982	1983
Indochine	4,000	3,000
Europe de l'Est	6,000	3,000
Amérique latine et Antilles	1,000	2,000
Afrique	500	1,000
Moyen-Orient	400	800
Autres régions du monde	100	200
Réserve pour imprévus	2,000	2,000
TOTAL	14,000	12,000

Pour la première fois, le rapport annuel était accompagné d'un document de fond sur les niveaux d'immigration. D'après le journal *Le Devoir*,

On y constate que l'immigration au Canada, au cours des récentes années, a varié d'un sommet de 218,465 en 1974 à un minimum de 86,313 en 1978. Le niveau annoncé pour 1983 se situe bien en-dessous de la moyenne.

On remarque aussi que l'immigration conjuguée des pays européens et de la Grande-Bretagne est pratiquement aussi importante que l'immigration en provenance d'Asie et de la région du Pacifique. L'Afrique et le Moyen-Orient – 8 % de l'immigration – constituent les régions qui envoient le moins d'immigrants au Canada²⁶.

En décembre, le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration présentait au ministre Axworthy un rapport sur les immigrants illégaux au Canada. Selon le Conseil, l'immigration illégale est un problème de plus en plus grave qu'il convient de régler le plus tôt possible²⁷. À la suite de ce rapport, le ministre Axworthy annonçait la nomination d'un conseiller spécial chargé d'étudier les problèmes reliés aux personnes vivant au Canada sans statut officiel, de même qu'à celles qui tentent d'y entrer illégalement²⁸.

G — L'aide humanitaire

Le 3 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, annonçait la décision du Canada d'accorder \$150,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour son programme d'aide aux détenus politiques²⁹.

En octobre, M. MacEachen avait annoncé l'octroi d'une somme de \$12 millions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au bénéfice de réfugiés d'Asie, d'Amérique centrale et d'Afrique, et celui d'un montant d'un million de dollars à l'UNICEF³⁰. Nous rapportons le détail de ces subventions dans les rubriques régionales.

H — La Francophonie

Profitant d'un séjour en France en novembre, le Premier ministre du Canada rencontrait le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (l'ACCT), M. François

26. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 2 novembre 1982, p. 8.

27. Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, *Information*, 8 décembre 1982.

28. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 82-67* (21 décembre 1982), p. 1.

29. ACDI, *Communiqué no 82-42* (3 novembre 1982).

30. ACDI, *Communiqué no 82-40* (22 octobre 1982), et *Communiqué no 82-38* (19 octobre 1982).

Owono Nguéma, et prononçait un discours au siège de l'Agence. Dans ce discours le premier ministre Trudeau a réitéré l'importance de l'ACCT pour le Canada, affirmant que l'Agence était « un instrument majeur de la politique francophone au Canada »³¹. M. Trudeau veut une « francophonie pleinement constituée et qui pèse de tout son poids sur la scène mondiale », au sein de laquelle « toutes les grandes questions internationales devraient être abordées, au plus haut niveau »³².

Le Premier ministre canadien a repris l'idée d'un Commonwealth francophone qu'il avait lancé il y a quelques années :

nous ne saurions borner notre ambition, a-t-il dit, ni limiter notre action à quelques secteurs arbitrairement choisis. Pour le moment, nous prenons en patience les limitations que la réalité nous impose, mais nous continuons de penser que des consultations multilatérales régulières, ouvertes à tous les pays souverains de la francophonie et embrassant l'ensemble des problèmes internationaux, apparaîtront bientôt comme l'accomplissement politique nécessaire de notre entreprise commune³³.

M. Trudeau a d'ailleurs discuté de cette question avec le président français pendant son séjour à Paris.

Le Premier ministre a défini deux objectifs sur lesquels l'Agence devrait axer son action au cours des prochaines années. L'animation culturelle d'abord, qu'il définit ainsi :

vu l'extrême diversité du milieu francophone international, il s'agit de promouvoir toutes les cultures qui y coexistent, soit qu'elles s'expriment spontanément en français, soit qu'elles trouvent leur expression dans des langues nationales différentes.

Le second objectif auquel je songe, a ajouté M. Trudeau, se situe dans l'aire immense de la lutte contre le sous-développement sous toutes ses formes, y compris le sous-développement culturel. Ce champ d'action est si vaste, les besoins y sont tels que l'Agence n'éprouvera aucune difficulté à s'y trouver une place, pourvu que soit défini d'avance, avec le plus grand soin, le rôle qu'elle peut y jouer³⁴.

M. Trudeau croit enfin qu'un « comité de sages » devrait être formé pour réfléchir sur l'avenir de l'Agence. Ce comité, selon M. Trudeau, réunirait pas plus de cinq « personnalités de premier plan » dévouées à la francophonie, qui formuleraient des recommandations sur les moyens de donner à l'Agence les conditions de son plein épanouissement et pourraient même élargir leur réflexion au rôle de l'Agence au sein de la francophonie internationale³⁵.

I — Les conférences internationales

1 — LE GATT

Le Canada présidait la session ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se tenait à Genève du 24 au 29 novembre et rassemblait les ministres du Commerce et des Affaires étrangères de 88 pays. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, occupait le fauteuil de la présidence et le ministre du Commerce extérieur, M. Gerald Regan, celui du Canada. Les travaux préparatoires à la conférence avaient par ailleurs été dirigés par l'ambassadeur canadien Donald McPhail.

31. Cabinet du Premier ministre, *Allocution du Premier ministre devant l'Agence de coopération culturelle et technique, Paris, le 10 novembre 1982*, p.2.

32. *Idem.*, pp. 7-8.

33. *Idem.*, p. 7.

34. *Idem.*, pp. 12 et 13.

35. *Idem.*, p. 15.

M. MacEachen a ouvert la réunion en rappelant aux membres du GATT leurs « responsabilités collectives dans la gestion des relations commerciales internationales », à un moment où la récession menace de saper le système de commerce. Le ministre a déclaré que l'objectif de la conférence devait être de

renforcer et d'adapter notre coopération au GATT dans l'intérêt de chacun de nous... Nous sommes trop interdépendants dans le système commercial multilatéral pour avoir d'autre choix que celui de continuer à coopérer au sein du GATT et de rester attachés à des politiques commerciales libérales³⁶.

Dans l'allocution qu'il a présentée devant la conférence, le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, a soutenu que, pour que la volonté politique de résister au protectionnisme se traduise en actes, toutes les barrières commerciales devraient être placées sous la surveillance du GATT. M. Regan a souligné que le Canada serait intéressé à ce que le GATT se penche sur les barrières commerciales dans le domaine des pêches, ce qu'il a obtenu, les ministres ayant convenu d'effectuer une étude sur le commerce des produits de la pêche. Le ministre canadien s'est également dit d'accord avec la proposition américaine de renégocier le statut des pays en voie de développement les plus avancés, qui, selon M. Regan, devraient être prêts à accepter des engagements proportionnels aux bénéfiques qu'ils tirent du système. Aucun progrès n'a cependant pu être réalisé sur ce point au cours de la rencontre. À Genève, le ministre a encore proposé que se tienne une nouvelle réunion consacrée au protectionnisme. Avec les États-Unis et quelques autres, le Canada a tenté de persuader la CEE de mettre fin, au cours des deux prochaines années, aux subventions à l'exportation de produits agricoles. Le document final prévoit à ce propos la tenue d'une étude sur l'agriculture. Enfin, le Canada, avec les États-Unis et le Japon, espérait obtenir un accord sur la question des garanties, *i.e.* des mesures temporaires prises à l'endroit d'un seul pays pour protéger une industrie interne. M. Regan déclarait en entrevue que de telles mesures de garanties, qui sont actuellement prises unilatéralement plutôt que par consensus, devraient être intégrées au système du GATT. Les pays en développement sont opposés à de telles discriminations à l'égard d'un seul exportateur³⁷.

L'adoption d'une déclaration finale, après que l'on ait craint à plusieurs reprises un échec retentissant de la conférence, a été saluée par M. MacEachen comme une réussite³⁸. Le document qui, a-t-on écrit, constitue plus « une réaffirmation de principes que l'expression d'un accord unanime »³⁹, n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité, la CEE et l'Australie ayant émis des réserves⁴⁰.

2 – LE TRAITÉ SUR LE DROIT DE LA MER

La session finale de la Troisième conférence des Nations Unies sur le Droit de la mer se tenait à Montego Bay, en Jamaïque, du 6 au 10 décembre. C'est à cette occasion que 117 États, parmi lesquels le Canada, ont signé la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer, adoptée le 30 avril précédent à New York, par 130 voix contre 4 (États-Unis, Israël, Turquie et Venezuela) et 17 abstentions⁴¹. La convention sera ouverte à la signature pendant deux ans.

36. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 47 (15 décembre 1982), p. 4.

37. *The Globe and Mail*, 26 novembre 1982, p. B3; Sara SOUTHEY, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1982, p. B3 et 25 novembre 1982, p. 5.; Peter Cook, *The Globe and Mail*, 26 novembre 1982, p. B3.

38. Sara SOUTHEY, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1982, p. B3.

39. *Le Devoir*, 30 novembre 1982, p. 5.

40. Pour un compte rendu du communiqué final, voir *Le Devoir*, 30 novembre 1982, p. 5.

41. *Le Devoir*, 7 décembre 1982, p. 4.

La délégation canadienne à la conférence était présidée par M. Allan MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et comptait également le ministre des Pêches et des Océans, M. Pierre De Bané, et l'ambassadeur du Canada à la conférence, M. Allan Beesley⁴². Premier délégué à prendre la parole à l'ouverture de la session, M. MacEachen a exprimé l'espoir que les travaux de la commission préparatoire de l'Autorité internationale des grands fonds marins – organisme créé par la convention – permettent un règlement favorable des difficultés rencontrées par certains pays pour adhérer au traité. Parmi les non-signataires se trouvent les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Venezuela et la Turquie. M. MacEachen déclarait qu'il serait possible d'aplanir certaines difficultés si la commission préparatoire adoptait une attitude faite de patience, de compréhension, de tolérance et de souplesse, qui a déjà marquée le déroulement des négociations menant au traité⁴³.

Le ministre des Pêches, M. De Bané, a signé la Convention au nom du Canada. Il a déclaré qu'avec ce traité, le Canada sortait gagnant puisqu'y est retenue la règle de la zone économique de 200 milles au large des côtes, déjà mise en pratique par le Canada et qui lui a permis de devenir le plus grand exportateur de produits de la pêche au monde. Selon le ministre, les autres avantages découlant du traité comprennent la liberté de navigation, un meilleur contrôle de l'environnement, la reconnaissance de la loi canadienne relative à la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique, la protection des stocks de saumon et l'établissement de la souveraineté sur le plateau continental jusqu'à une distance de 350 milles⁴⁴.

3 – LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Après une suspension de huit mois à la suite de l'imposition de la loi martiale en Pologne, les travaux de la CSCE reprenaient le 9 novembre. Les pays occidentaux y ont demandé le rétablissement des libertés syndicales en Pologne et de profonds changements à l'égard des droits de la personne dans les pays de l'Est. La session a été ajournée le 17 décembre sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré⁴⁵.

4 – LES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉDUCTION MUTUELLE DES FORCES EN EUROPE

Le 18 novembre, à la 322^{ème} session plénière des négociations MBFR, l'OTAN présentait au Pacte de Varsovie de nouvelles propositions de contrôle dans le cadre du projet de traité sur la réduction des armements en Europe centrale qu'elle lui avait soumis en juillet. Le représentant canadien, M. Thomas C. Hammond, faisait ces nouvelles offres au nom de l'OTAN. M. Hammond déclarait alors qu'il s'agissait d'une annexe au traité qui permettrait d'établir la confiance entre les deux parties au moyen d'un programme de vérification de l'accord. Du côté du Pacte de Varsovie, on se déclarait cependant soucieux et déçu de cette nouvelle initiative occidentale⁴⁶.

J — Les relations canado-américaines

De grands efforts de conciliation ont marqué les relations entre le Canada et les États-Unis à l'automne. Un changement de ton très net, amorcé plus tôt dans l'année, s'est

42. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no 1 (5 janvier 1983), p. 3.

43. *Le Devoir*, 7 décembre 1982, p. 4 et 11 décembre 1982, p. 6.

44. *The Globe and Mail*, 11 décembre 1982, p. 1. Pour une analyse du rôle du Canada à la Conférence et des conséquences de la convention pour le Canada, voir Francis RIGALDIES et Daniel TURP, *Le Devoir*, 11 décembre 1982, p. 19.

45. *Le Devoir*, 10 novembre 1982, p. 5 et 18 décembre 1982, p. 5.

46. *Le Devoir*, 19 novembre 1982, p. 4.

effectué dans les échanges entre les deux pays. On remarque une amélioration du climat entre le Canada et les États-Unis au cours de l'année qui s'achève, déclarait fin octobre l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Paul Robinson⁴⁷. Allan Gotlieb, ambassadeur canadien à Washington, qualifiait pour sa part de « cordiaux, chaleureux et en voie d'amélioration » les échanges entre les deux pays⁴⁸. Les déclarations des deux parties à l'occasion de la rencontre des secrétaires d'État, des ministres des Finances ou du Commerce, traduisent la volonté d'instaurer un climat de conciliation pour remplacer les « prises de bec continues » – suivant les termes de l'ambassadeur Robinson – qui caractérisaient les relations de l'année précédente.

La visite de M. Shultz à M. MacEachen et la décision prise par les deux hommes de se rencontrer au moins quatre fois par année pour discuter des questions bilatérales, constituent à cet égard un pas important. Il ne faut cependant pas oublier que, si le ton a baissé, plusieurs problèmes demeurent, notamment au niveau commercial. L'élection, en novembre, d'un Congrès que l'on estime encore plus protectionniste fera certainement problème. Du côté des dossiers courants, les négociateurs des deux pays s'entendaient sur le texte d'un traité sur le saumon et sur un accord-cadre pour les essais d'armements, alors que leurs positions à l'égard du problème de pluies acides demeuraient conflictuelles.

1 – LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Les 24 et 25 octobre, le secrétaire d'État américain, M. George Schultz, rencontrait à Ottawa son homologue canadien, M. Allan MacEachen. Les deux hommes ont passé en revue les problèmes qui opposent leurs pays. Ils ont convenu de se rencontrer environ quatre fois par année pour discuter de ces problèmes, avant que les différends ne deviennent hors de proportion. M. Shultz aurait par ailleurs donné au Canada l'assurance que l'administration américaine s'opposerait à certaines initiatives protectionnistes du Congrès. Les discussions qu'ont eues MM Shultz et MacEachen sur les questions internationales ont porté en bonne partie sur le Moyen-Orient. M. MacEachen a appuyé sans réserve la proposition américaine de paix dans cette région alors que son prédécesseur, M. MacGuigan, avait plutôt cette année fait quelques nuances. À l'issue de leur rencontre, MM Shultz et MacEachen déclaraient avoir renoué des relations plus cordiales. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures affirmait en outre que « d'ici à la fin de l'année, on devrait sentir les effets de cet effort »⁴⁹.

2 – MINISTRES CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, se rendait à Washington au début du mois d'octobre pour rencontrer le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan. Les deux hommes ont discuté de l'état actuel et des tendances des économies canadienne et américaine, le ministre Lalonde soulignant qu'il espérait que les États-Unis continuent à encourager l'abaissement des taux d'intérêt. Ils ont aussi abordé de façon générale les problèmes bilatéraux et se sont mis d'accord, a déclaré M. Donald Regan, pour tenter de trouver une façon de réduire les poussées protectionnistes qui entravent le commerce entre les deux pays. M. Lalonde a profité de l'occasion pour faire état des améliorations que le gouvernement canadien apporte au fonctionnement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Il a souligné également que le Canada n'entendait pas élargir à d'autres secteurs de l'économie sa politique énergétique⁵⁰.

47. *Le Devoir*, 25 octobre 1982, p. 7.

48. *Le Devoir*, 5 janvier 1983, p. 13.

49. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 26 octobre 1982, p. 1.

50. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 6 octobre 1982, p. 13; John KING, *The Globe and Mail*, 5 octobre 1982, p. 4 et 6 octobre 1982, p. B9.

Madame Judy Erola, ministre d'État aux Mines, rassurait de la même façon les Américains, quelques jours plus tard, dans un discours présenté devant l'*American Mining Congress* réuni à Las Vegas. Mme Erola tenait, en ce qui concerne le secteur minier, le même discours que M. Lalonde, affirmant que le Canada n'avait aucunement l'intention d'adopter des mesures particulières pour accroître la participation canadienne dans le secteur minier non énergétique. De plus, disait-elle, le Canada a besoin des investissements étrangers dans le secteur des minéraux⁵¹.

La défense de la politique énergétique canadienne et de la politique concernant l'investissement étranger, « mal comprises » aux États-Unis, continuait au cours du trimestre d'automne à occuper une large part des discours des ministres canadiens de passage aux États-Unis. Le ministre Lalonde prononçait dans cet esprit une allocution le 14 octobre, à New York, devant la *Canadian Society of New York*. Il rencontrait le lendemain des banquiers américains qu'il invitait à venir investir au Canada⁵². Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, effectuait lui aussi quelques voyages aux États-Unis en novembre. Il a ainsi rencontré le représentant commercial américain, M. William Brock, et le secrétaire du Commerce, M. Malcolm Baldrige⁵³.

3 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

À la mi-octobre, le ministre de l'Industrie et de l'Expansion économique régionale, M. Edward Lumley, déclarait à Halifax que le Canada et les États-Unis, plutôt que de se battre, devraient se définir des objectifs communs en ce qui touche le commerce international et s'associer pour les réaliser. Il affirmait que le Canada ferait des propositions en ce sens à son voisin du sud et qu'ils pourraient tenter ensemble d'inciter des compagnies des deux pays à s'associer pour s'approprier une plus grande part du commerce international. M. Lumley donnait en exemple le pacte de l'auto qui, croit-il pourrait se transposer à d'autres secteurs de l'économie⁵⁴.

Quelques-unes des menaces qui pesaient sur certaines exportations canadiennes vers les États-Unis ont été levées à l'automne. Le président Reagan levait à la fin novembre l'interdiction d'accorder de nouveaux permis aux camionneurs canadiens pour transporter des marchandises aux États-Unis, à la suite d'une entente canado-américaine par laquelle les deux pays acceptaient de mettre sur pied une comité qui étudierait les problèmes de l'industrie du camionnage⁵⁵.

D'autre part, la Chambre des Représentants rejetait, à la suite de l'intervention de la Maison Blanche, un projet visant à limiter les importations d'uranium qui aurait durement frappé le Canada⁵⁶. Enfin, l'industrie automobile canadienne échappait de justesse à un projet de loi sur le contenu américain des voitures importées par un amendement – adopté par 195 voix contre 194 – qui plaçait le Pacte de l'auto au-dessus de la Loi proposée⁵⁷.

51. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Notes pour un discours de l'honorable Judy Erola, ministre d'État aux Mines, à l'occasion de la présentation internationale de l'American Mining Congress à Las Vegas, Nevada, le 11 octobre 1982, Communiqué no 82/158*, pp. 2-3 et 7.

52. Thomas WALKOM, *The Globe and Mail*, 15 octobre 1982, p. 4.

53. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 15 novembre 1982, p. B9.

54. Lyndon WATKINS, *The Globe and Mail*, 19 octobre 1982, p. B1.

55. John KING, *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1982, p. 1.

56. *Idem.*, 3 décembre 1982, p. B1 et *Le Devoir*, 5 janvier 1983, p. 13.

57. John KING et Jennifer HUNTER, *The Globe and Mail*, 16 décembre 1982, p. B1.

Au nombre des problèmes qui restent en suspens, on retrouve la tentative des producteurs américains de bois de construction de faire imposer des droits de compensation aux importations de bois canadien. Après le jugement rendu par la *US International Trade Commission* en novembre à l'effet que l'importation de bois canadien pouvait ajouter aux problèmes actuels de l'industrie américaine, le ministère du Commerce devra déterminer s'il y a lieu d'imposer des droits de compensation et rendra sa décision en mars 1983. Le ministère du Commerce étudie par ailleurs la possibilité de prendre une décision semblable dans le cas de l'importation de wagons pour le métro de New York. Le contrat entre la compagnie Bombardier et la *Metropolitan Transit Authority* de cette ville, d'une valeur d'un milliard de dollars, était néanmoins signé le 15 novembre⁵⁸. Les États-Unis tentent par ailleurs de convaincre le Canada de baisser le prix de son gaz naturel exporté. Les deux pays se sont entendus pour reprendre au début de l'année prochaine leurs discussions à ce sujet et sur l'ensemble des questions énergétiques⁵⁹.

4 – LES ACCORDS SUR LE SAUMON ET SUR LES ESSAIS D'ARMEMENTS

À la fin décembre, le ministre des Pêches et des Océans, M. Pierre De Bané, annonçait que les négociateurs canadiens et américains avaient paraphé le texte d'un nouveau traité sur la gestion du saumon du Pacifique. M. Pierre De Bané se disait heureux qu'une entente ait été possible après une décennie de négociations difficiles. Les législateurs des deux pays devront ratifier l'entente, qui créerait entre autre une nouvelle commission internationale de gestion et de recherche sur les pêches⁶⁰.

Les négociateurs des deux pays s'entendaient également en décembre sur un nouvel accord-cadre sur les essais d'armement qui pourrait permettre la conclusion d'une entente séparée sur l'essai des missiles Cruise. Le nouvel accord n'avait cependant pas encore été signé à la fin de la période⁶¹.

5 – LES PLUIES ACIDES

Lors du deuxième symposium national sur les pluies acides, à Pittsburg, le sous-ministre adjoint du ministère canadien de l'Environnement, M. Robert Slater, accusait les États-Unis d'être responsable de plus de la moitié des précipitations acides de l'Est du Canada. M. Slater regrettait la position de l'administration américaine, qui met tout en oeuvre pour freiner les programmes visant à remédier au problème. L'administration Reagan soutient en effet que d'autres études doivent être menées, avant d'engager des fonds, pour déterminer la responsabilité de l'industrie, s'il y en a, et les moyens à prendre⁶². Kathleen Bennett, de l'*Environmental Protection Agency* américaine, de passage à Ottawa pour participer à une conférence sur l'environnement, réitérait la position de la Maison Blanche et rejetait les accusations portées plus tôt du côté canadien à l'effet que les États-Unis manipulaient et supprimaient les données scientifiques recueillies sur le phénomène des pluies acides. Les États-Unis agissent de bonne foi, affirmait Mme Bennet⁶³.

Au début novembre, un rapport commandé par la *U.S. Environmental Protection Agency* et préparé par cinquante-quatre scientifiques indépendants concluait que les usines de

58. John KING, *The Globe and Mail*, 24 novembre 1982, p. B6.

59. *The Globe and Mail*, 21 octobre 1982, p. B.6; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 16 décembre 1982, p. B1.

60. *The Globe and Mail*, 31 décembre 1982, p. B2.

61. *The Globe and Mail*, 20 octobre 1982, p. 3 et 10 décembre 1982, p. 4.

62. *Le Devoir*, 8 octobre 1982, p. 3 et 2 novembre 1982, p. 5.

63. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 15 octobre 1982, p. 4.

production d'électricité à partir du charbon des États du midwest américain constituent une source importante de pluies acides. Immédiatement, Mme Kathleen Bennett qualifiait le rapport d'incorrect et d'irresponsable et soutenait qu'il n'était possible à aucun moment à la lecture du rapport de trouver un lien concluant entre les usines et les pluies acides. Du côté canadien, le ministre de l'Environnement déclarait que le rapport semblait sérieux malgré les protestations américaines à l'effet du contraire. M. Roberts soulignait que le rapport, à prime abord, confirme les craintes exprimées par le Canada⁶⁴.

K — Le Canada et l'Europe occidentale

En novembre, le Premier ministre canadien effectuait un séjour en Europe qui le menait en France, en Allemagne de l'Ouest et, à l'occasion de la mort du président Brejnev survenu au cours de ce voyage, en Union soviétique. La visite de M. Trudeau en France est apparue aux observateurs plus comme une entreprise visant à la « normalisation » des relations Paris-Ottawa que comme une mission commerciale. Les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays ont néanmoins été abordés au cours des entretiens qu'a eus M. Trudeau avec le président Mitterrand et le premier ministre Mauroy. À Bonn, le premier ministre Trudeau avait une première prise de contact avec le nouveau chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, qui succède à Helmut Schmidt avec lequel le Premier ministre canadien entretenait depuis longtemps d'excellentes relations.

Le Canada recevait d'autre part à l'automne la visite du Premier ministre du Portugal et du ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Mais d'abord, la question de la chasse aux phoques mettait aux prises le Canada et la Communauté économique européenne.

1 — LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Pressée par une opinion publique mobilisée, la Commission européenne proposait à la CEE le 12 octobre d'interdire les importations de peaux de bébés-phoques à partir du 1^{er} mars prochain. Le Canada réagissait immédiatement à cette proposition, le ministre des Pêches qualifiant d'action non responsable ce geste qui soulevait de « sérieuses questions » sur le respect par la CEE de ses obligations dans le cadre du GATT. Du côté européen, c'est justement le GATT qu'on invoquait pour justifier cette décision, notamment une clause prévoyant des restrictions à certaines activités commerciales pour des raisons morales⁶⁵.

Une délégation canadienne, dirigée par le ministre fédéral des Pêches et le Premier ministre de Terre-Neuve, se rendait dans les capitales européennes à la fin novembre pour tenter d'empêcher l'imposition d'une telle interdiction. À Copenhague, au sortir d'entretiens avec des responsables du gouvernement danois, le ministre De Bané avertissait la CEE qu'une interdiction des importations obligerait le Canada à considérer l'adoption de mesures qui affecteraient les droits de pêche des Européens dans les eaux canadiennes⁶⁶. Lors de son séjour à Paris, le Premier ministre canadien avait lui aussi menacé l'Europe de représailles advenant l'imposition d'une interdiction⁶⁷. À Paris, au début de décembre, M. De Bané réclamait la formation d'une commission internationale d'experts pour étudier la question de la chasse aux phoques et en faire une étude scientifique, et non émotive⁶⁸.

64. John KING, *The Globe and Mail*, 2 novembre 1982, p. 8; *The Globe and Mail*, 3 novembre 1982, p. 5.

65. *Le Devoir*, 13 octobre 1982, p. 2 et 25 octobre 1982, p. 6.

66. *The Globe and Mail*, 30 novembre 1982, p. 8.

67. *Le Soleil*, 11 novembre 1982, p. A-11.

68. *Le Devoir*, 2 décembre 1982, p. 3.

Le 17 décembre, les ministres de l'Environnement de la CEE décidaient de suspendre leurs importations de peaux de phoques et de produits dérivés de cette chasse jusqu'aux résultats d'une étude scientifique sur l'abattage des phoques à Terre-Neuve. L'étude devra cependant être terminée avant le mois de mars prochain, soit avant l'ouverture de la prochaine saison de chasse. Elle sera effectuée en collaboration avec le Canada et la Norvège. Le même jour, Ottawa annonçait la formation d'une mission canadienne de commercialisation des peaux de phoques chargée d'explorer de nouveaux débouchés en Europe et en Asie⁶⁹.

2 – LA FRANCE

Le Premier ministre canadien arrivait à Lille le 8 novembre, où il était accueilli par le Premier ministre français et maire de Lille, M. Pierre Mauroy. Les deux hommes, accompagnés des ministres des Anciens Combattants des deux pays, assistaient à une cérémonie au cimetière de Vimy, à la mémoire des soldats canadiens tués au cours de la Première Guerre mondiale.

À Paris, MM Trudeau et Mauroy se sont rencontrés par la suite à quelques occasions pour discuter d'un certain nombre de questions bilatérales. Le problème de la délimitation de la zone économique des Îles Saint-Pierre et Miquelon a été l'un des sujets de discussion et les premiers ministres ont convenu qu'il serait utile de reprendre les négociations à ce propos au début de l'année prochaine. MM. Trudeau et Mauroy ont encore pris la décision d'accroître la coopération scientifique entre leurs pays, en augmentant le nombre de bourses qu'ils octroient. La réunion ministérielle du GATT, la participation de la France au projet pilote de l'Arctique et la participation canadienne au projet Airbus ont été au nombre des sujets abordés. À propos de l'Airbus, le premier ministre Trudeau déclarait qu'à la suite des discussions qu'il avait eues avec M. Mauroy, des dispositions seraient prises pour accélérer les négociations, qui semblaient traîner⁷⁰.

Au sortir d'une des rencontres qu'il a eues avec le Premier ministre français, M. Trudeau a annoncé la création d'un comité franco-canadien de coordination et d'échange qui permettra aux gens d'affaires français et canadiens de se rencontrer sur une base plus régulière. M. Raymond Garneau, ancien ministre québécois et président de la Banque d'Épargne, sera président du comité⁷¹.

Avec le président français, M. Trudeau a surtout discuté de problèmes internationaux – notamment du dialogue Nord-Sud et de l'idée d'un Commonwealth francophone, – et de la situation politique aux États-Unis et dans les pays européens qui ont récemment changé de gouvernement. Le Premier ministre canadien a par ailleurs déclaré en entrevue – et il a insisté sur ce point – que le président Mitterrand l'avait assuré que la France respecterait la constitution canadienne et que les représentants français en visite au Québec ne refuseraient pas de faire le détour par Ottawa⁷².

Au cours de son séjour à Paris, M. Trudeau s'est adressé au Conseil national du patronat français et à la Chambre de Commerce France-Canada. Dans son discours, le Premier ministre s'est penché sur les obstacles auxquels se sont heurtés les efforts de développement commercial et de coopération industrielle des deux pays, alors que la volonté politique existait. M. Trudeau définissait ainsi ce que l'économie canadienne peut offrir à la France :

69. *Ibid.*, 18 décembre 1982, p. 18.

70. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 46 (8 décembre 1982), p. 2.

71. *Idem.*, p. 3.

72. Gilbert BRUNET, *Le Devoir*, 13 novembre 1982, p. 14.

Puisant à son immense réservoir de ressources et fortement engagé dans la course technologique du futur (M. Trudeau avait mentionné à ce chapitre l'informatique, les télécommunications, l'aéronautique et l'industrie spatiale), le Canada est peut-être la dernière grande aventure possible au sein du monde industrialisé. Et sur le chemin de cette aventure vous ne trouverez ni conflits, ni engins de destruction ni massacres, mais la stabilité d'institutions enracinées dans la tolérance et la liberté. Ces vastes perspectives sont un appel à la collaboration entre entreprises françaises et canadiennes. Et même si certains projets conjoints ont déjà été mis en route, tout reste à faire⁷³.

M. Trudeau lançait un appel aux hommes d'affaires des deux pays, afin qu'ils fassent preuve de « volonté et d'imagination » pour établir une collaboration durable plutôt qu'occasionnelle.

Les ministres canadiens des Finances et des Communications s'étaient rendus en France également à l'automne, avant le voyage qu'y faisait leur premier ministre. M. Marc Lalonde avait alors rencontré le ministre français des Finances, M. Jacques Delors, le ministre du Budget National, M. Laurent Fabius et le ministre délégué à l'Énergie, M. Edmond Hervé. Les entretiens qu'ont eus MM. Lalonde et Delors ont porté sur les politiques des deux pays concernant la lutte contre l'inflation et le chômage et sur la situation économique mondiale. Tous deux ont affirmé leur volonté de coopérer, au sein des institutions internationales et dans le cadre de la concertation entre les pays occidentaux, pour sortir de la crise et relancer les échanges⁷⁴.

Le ministre des Communications rencontrait pour sa part son homologue français, M. Georges Fillioud, le ministre de la Culture, M. Jack Lang et des responsables de l'audiovisuel français. M. Francis Fox déclarait que le Canada souhaite élargir à la télévision le traité franco-canadien de co-production qui se limite actuellement au cinéma. Il a indiqué également que les deux pays discutaient de l'extension à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick du réseau télévisé TVFQ-99, qui transmet au Québec des émissions des trois chaînes françaises. Il a aussi été question au cours de ce voyage de la réciprocité des échanges audiovisuels entre les deux pays⁷⁵.

3 - LA GRANDE-BRETAGNE

Le ministre des Affaires étrangères britannique, M. Francis Pym, était en visite officielle au Canada les 1^{er} et 2 octobre avant de participer à la réunion de l'OTAN de Val-David. Il a eu des entretiens avec son homologue canadien, M. Allan MacEachen, avec le premier ministre Trudeau et avec des hommes d'affaires torontois.

Dans un discours qu'il prononçait au cours de son séjour, le ministre britannique a exprimé au Canada la reconnaissance de son pays pour l'appui donné pendant la guerre des Falklands. Comme le Canada, a soutenu M. Pym, la Grande-Bretagne reconnaît l'importance d'éviter les guerres de protectionnisme dans le contexte économique actuel. Comme le Canada également, M. Pym reconnaît la responsabilité des pays industrialisés envers le Tiers-Monde. Sur le plan des relations bilatérales, M. Pym s'est montré heureux que, malgré ce qu'on aurait pu craindre, le rapatriement de la constitution canadienne n'ait pas jeté d'ombre sur les relations canado-britanniques, qui restent excellentes⁷⁶.

73. Cabinet du Premier ministre, *Allocution du Premier ministre du Canada au Conseil national du Patronat français, à la Chambre de Commerce France-Canada et à la délégation d'hommes d'affaires canadiens à Paris, le 9 novembre 1982*, p. 7.

74. *Le Devoir*, 13 octobre 1982, p. 13.

75. *Ibid.*, 21 octobre 1982, p. 2.

76. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 40 (27 octobre 1982), p. 3.

4 – LE PORTUGAL

Le ministre du Portugal, M. Francisco Pinto Balsemao, arrivait à Toronto le 4 octobre pour une visite de trois jours au Canada. Il était accompagné notamment de son ministre des Affaires étrangères, M. Vasco Caldeira Futscher Pereira, du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Pêches, M. Basilio Horta et du président du gouvernement régional des Açores, M. Joao Bosco Mota Amaral. Il s'agissait de la première visite au Canada d'un premier ministre portugais. M. Balsemao a eu des entretiens avec son homologue canadien et plusieurs ministres du Cabinet fédéral.

MM. Balsemao et Trudeau ont discuté des moyens d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays, en nombre et en diversité. Du côté portugais, on exporte au Canada des légumes, du cordage, des boissons, du poisson, des articles ménagers et des tissus. Le Canada envoie quant à lui au Portugal du poisson, du blé, de l'amiante, du zinc, des graines et des huiles. Les deux premiers ministres se sont également penchés sur la possibilité d'effectuer des transferts de haute technologie vers le Portugal, et de possibles investissements canadiens dans le secteur agricole portugais. Enfin, M.M. Balsemao et Trudeau ont abordé quelques questions internationales d'intérêt commun⁷⁷.

5 – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le 11 novembre, le Premier ministre canadien quittait la France pour l'Allemagne de l'Ouest, où il assistait à la base des forces armées canadiennes de Lahr aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918. M. Trudeau se rendait le lendemain à la base aérienne canadienne de Baden Soelingen.

À Bonn, M. Trudeau a rencontré le nouveau chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, à qui il a exprimé le désir du Canada de poursuivre les relations entre les deux pays dans le même climat favorable. MM. Trudeau et Kohl souhaitent tous deux un élargissement de la coopération économique canado-germanique. Quant aux problèmes internationaux, la tenue de négociations intensives sur le désarmement et la limitation des armes euro-stratégiques leur semblent nécessaires. Devant l'arrivée d'une nouvelle équipe au Kremlin, MM. Trudeau et Kohl se sont dits attachés à poursuivre le dialogue Est-Ouest. Ils ont affirmé à ce propos l'importance de la CSCE et de la tenue d'une conférence européenne sur le désarmement. Les rapports Est-Ouest ont encore été le sujet du tête à tête qu'a eu M. Trudeau avec le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher⁷⁸.

L — Le Canada et l'Union soviétique

Le Premier ministre du Canada, qui était à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, au moment où fut annoncée la mort du président Léonid Brejnev, déclarait qu'avec la disparition de Brejnev disparaissait également un « élément de stabilité » dans les relations Est-Ouest. M. Trudeau lançait un appel au successeur de M. Brejnev :

Je souhaite seulement que sa relève voudra aussi poursuivre des lignes, quoique différente des nôtres, des lignes de force qui sont orientées, je pense, fondamentalement, vers une peur de la guerre et un souhait de la paix. Et c'est là-dessus qu'il faut baser nos espoirs pour encourager les deux grands pouvoirs, l'Union soviétique et les États-Unis, de

77. *Idem.*, vol. 10, no 41 (3 novembre 1982), p. 5.

78. Ministère des Affaires étrangères, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 46 (8 décembre 1982), p. 3.

poursuivre leurs négociations encore avec plus de vigueur vers le désarmement nucléaire et le désarmement tout court⁷⁹.

M. Trudeau s'est rendu à Moscou pour assister aux funérailles de M. Brejnev. À cette occasion, il a pu avoir un entretien avec le premier ministre soviétique, M. Nicolai Tikkonov, avec qui il a été question de la coopération canado-soviétique, que tous espèrent poursuivre, de la course aux armements et des moyens de consolider la détente⁸⁰.

Les 18 et 19 novembre, des diplomates canadiens étaient à Moscou pour discuter de la reprise des relations culturelles et scientifiques entre le Canada et l'Union soviétique, coupées à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. La délégation canadienne était dirigée par M. de Montigny Marchand, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et comptait aussi le sous-secrétaire adjoint aux Affaires européennes, M. Daniel Molgat, le directeur de la division de l'Europe de l'Est au ministère des Affaires extérieures, M. A.P. McLaine, et l'ambassadeur canadien à Moscou, M. Geoffrey Pearson. L'équipe soviétique était sous la direction du sous-ministre aux Affaires étrangères, M. Nikita Ryzhov⁸¹. La rencontre, qui coïncidait avec la période de changement de dirigeant au Kremlin, avait été prévue bien avant la mort de Leonid Brejnev. Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, devait défendre devant la Chambre des Communes, au moment où la mission canadienne était à Moscou, la décision du gouvernement de reprendre les contacts en dépit de la poursuite de l'occupation soviétique de l'Afghanistan. M. MacEachen déclarait alors que la reprise des échanges servait un intérêt politique plus large, par la poursuite du dialogue, et qu'il espérait que ceci pourrait inciter les Soviétiques à modifier leur attitude. Le Canada souhaiterait la reprise des contacts dans deux secteurs prioritaires: les problèmes de l'Arctique et les échanges académiques. Il favoriserait une réunion de la Commission économique mixte, la dernière remontant à 1978. En fait, le Canada s'attendrait à une reprise de l'ensemble des échanges avec l'URSS avant la fin de 1983⁸².

Au moment où la délégation canadienne était à Moscou, la Chambre des Communes adoptait une motion conservatrice exigeant la libération immédiate du dissident Anatoly Chtcharansky et pressant Moscou de mettre un terme à cette violation flagrante des droits de la personne et des accords d'Helsinki⁸³.

Plus tôt au cours de l'automne, le ministre soviétique de l'Agriculture, M. Valentin Mesyats, effectuait une visite de onze jours au Canada. Quelques jours avant son arrivée, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé avait annoncé que l'URSS s'était engagée à acheter 7.6 millions de tonnes de blé et d'orge canadiens d'ici l'été prochain, une valeur de \$1.5 milliard⁸⁴. M. Mesyats a d'ailleurs rencontré le sénateur Argue, avec qui il a discuté du Commerce des céréales entre les deux pays. Le ministre soviétique était l'invité de son homologue canadien, M. Eugene Whelan. Les deux hommes ont présidé la première réunion de la Commission mixte canado-soviétique sur la coopération agricole, créée l'année précédente. La réunion a permis de faire le point sur les échanges intervenus depuis la signature de l'entente de coopération agricole, de s'entendre sur les règles de fonctionnement

79. Cabinet du Premier ministre, *Transcription de la déclaration du Premier ministre à l'occasion du décès du président Leonid I. Brejnev*, à Lahr, République fédérale d'Allemagne, le jeudi 11 novembre 1982, p. 3.

80. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 46 (8 décembre 1982), p. 3.

81. James RUSK, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1982, p. 1 et Michael VALPY, *ibid.*, p. 6.

82. James RUSK, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1982, p. 2.

83. *Idem.*, 20 novembre 1982, p. 2.

84. *Le Devoir*, 14 octobre 1982, p. 1.

de la Commission et de mettre au point un programme de coopération agricole à long terme et un programme d'échange de scientifiques pour l'année 1983-1984. Les deux parties se sont encore entendues pour mener des recherches conjointes dans les domaines suivants: les semences, la protection des végétaux, la protection de la santé des animaux, la reproduction des bovins laitiers et de boucherie, la mécanisation du secteur agricole et les techniques d'entreposage. Pendant son séjour au Canada, M. Mesyats a également visité certaines régions agricoles⁸⁵.

M — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — LE RAPPORT FINAL DU SOUS-COMITÉ DES COMMUNES

Les 30 novembre, le rapport final du sous-comité du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale chargé d'étudier les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles était déposé à la Chambre des Communes. Le rapport fait suite à seize mois de travaux au terme desquels le sous-comité conclut que

la promotion de la stabilité doit être le principal objectif de la politique étrangère du Canada; par « promotion de la stabilité », le Sous-comité entend la capacité des nations et de la collectivité mondiale de résoudre leurs problèmes de façon pacifique et ordonnée. Nous croyons que cette recherche de la stabilité devrait être liée aux objectifs de politique étrangère énumérés dans notre premier rapport: les droits de la personne, le commerce et l'investissement, l'aide au développement et la sécurité⁸⁶.

Le Sous-comité présentait treize recommandations sur la conduite que le Canada devrait adopter dans cette perspective⁸⁷. L'une d'entre elles, qui a surtout retenu l'attention, préconise l'adhésion du Canada à l'Organisation des États américains (OEA), comme membre à part entière. C'est une décision partagée qu'a cependant rendue le Sous-comité à ce sujet, sept membres étant en faveur de cette recommandation, quatre ayant voté contre et un s'étant abstenu. Le jour même du dépôt du rapport, le premier ministre Trudeau déclarait qu'un comité du cabinet se pencherait bientôt sur la question de l'adhésion à l'OEA⁸⁸.

2 — L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada et la Barbade signaient à l'automne un accord de coopération technique dans le domaine de l'énergie. L'entente était signée par le premier ministre de la Barbade, M. Thomas Adams et par un représentant de la Société Pétro-Canada. Le Canada contribuera ainsi aux efforts entrepris par ce pays pour atteindre l'auto-suffisance énergétique⁸⁹. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 19 octobre l'octroi d'une subvention de \$12 millions au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dont \$2 millions seront consacrés à l'Amérique centrale. Ces fonds serviront à appuyer les activités de secours de l'organisme auprès des réfugiés provenant du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua⁹⁰. M. MacEachen annonçait plus tard le versement d'une somme de \$80,000 à l'Organisation panaméricaine de la santé pour l'achat de nourriture et de médicaments destinés aux victimes d'inondation au Guatemala et au Salvador⁹¹.

85. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 43 (17 novembre 1982), p. 3.

86. Chambre des Communes, *Les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles*, Rapport final à la Chambre du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, 1982, p. 78:22-23.

87. Pour le détail des recommandations voir le rapport final, *op. cit.*, pp. 78:21 à 78:25.

88. *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1982, p.1.

89. *The Globe and Mail*, 5 novembre 1982, p. B2.

90. ACDI, *Communiqué no 82-38* (19 octobre 1982).

91. *Idem.*, *Communiqué no 82-44* (10 novembre 1982).

N – Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Les relations entre le Canada et cette région du monde se sont surtout caractérisées, à l'automne, par des visites officielles et la signature d'accords généraux de coopération qui découlent d'ordinaire de ces visites. Le ministre d'État aux Relations extérieures s'est rendu à Bagdad et à Alger et le ministre de la Justice en Jordanie. Le Canada recevait la visite du ministre des Affaires étrangères d'Égypte et d'un groupe de parlementaires algériens. Enfin, la Libye allait désormais être représentée auprès du gouvernement canadien par un ambassadeur non-résident.

1 – L'ALGÉRIE

Du 15 au 18 novembre, des parlementaires algériens effectuaient une visite officielle au Canada à l'invitation de la présidente de la Chambre des Communes, Mme Jeanne Sauvé. La délégation algérienne était dirigée par le président de l'Assemblée populaire nationale d'Algérie, M. Rabah Bitat. Un protocole de coopération technique et scientifique entre les deux pays a été signé, en présence de M. Bitat, par le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, et l'ambassadeur algérien à Ottawa, M. Mohamed Salah Dembri. Un accord global de coopération culturelle, scientifique et technique devrait suivre la signature de ce protocole, après de nouvelles consultations canado-algériennes. La délégation algérienne a été reçue par le ministre des Finances, le secrétaire d'État, le ministre d'État aux Relations extérieures, le ministre des Pêches et des Océans, et par le président du Sénat⁹².

Toujours en novembre, le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, se rendait à Alger pour rencontrer le ministre algérien des Transports et des Pêcheries, M. Salah Goudjil. Les deux ministres ont affirmé la volonté de leurs gouvernements de poursuivre la coopération dans le domaine des transports. MM. Lapointe et Goudjil ont officialisé un contrat signé par la Société Sofati de Montréal et les sociétés nationales des transports algériennes, portant sur la construction de centres d'entretien de véhicules moteurs⁹³.

2 – L'ÉGYPTE

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Égypte effectuait une visite à Ottawa au début du mois de novembre. M. Kamal Hassan Aly s'y entretenait, avec son homologue canadien, de questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun et notamment de la situation au Liban. MM. Aly et MacEachen ont procédé à un échange de notes par lequel est entré en vigueur un accord de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre les deux pays. L'achat éventuel d'un réacteur nucléaire CANDU par l'Égypte a été abordé par les ministres. M. Aly a pu rencontrer, outre M. MacEachen, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre d'État au Commerce international, le président par interim de l'ACDI et le gouverneur général. Il a encore assisté à la période de questions à la Chambre des Communes et rencontré un groupe de députés et de sénateurs canadiens⁹⁴.

92. *Le Devoir*, 19 novembre 1982, p. 18; Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 47 (15 décembre 1982), p. 5.

93. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, nos 48 et 49 (22 et 29 décembre 1982), p. 3.

94. *Idem.*, vol. 10, no 47 (15 décembre 1982), p. 3.

Le 8 décembre, le Canada et l'Égypte concluaient un accord au terme duquel le premier s'engage à prêter à l'Égypte un montant de \$10 millions pour la construction d'une centrale thermique au nord du Caire. L'accord était signé par le ministre égyptien de l'investissement et de la coopération internationale, M. Wagih Shindi, et par l'ambassadeur canadien, M. Robert Elliott. Le prêt, sans intérêt, sera remboursé sur une période de quarante ans. L'accord prévoit aussi l'octroi d'une subvention additionnelle de \$6 millions pour couvrir les frais administratifs de la station, évaluée à \$260 millions⁹⁵.

3 – L'IRAK

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, signait le 12 novembre à Bagdad un accord de coopération économique, commercial et technique entre le Canada et l'Irak. Le ministre iraquien du Commerce, M. Hassan Ali, signait l'accord au nom de son pays. L'accord crée une Commission économique mixte qui supervisera la mise en oeuvre de l'entente⁹⁶.

4 – LA JORDANIE

Le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan effectuait une visite de deux jours en Jordanie à la fin novembre. Il participait notamment à l'ouverture officielle de la première ambassade canadienne dans ce pays, en présence du nouvel ambassadeur du Canada à Amman, M. Keith MacLellan. M. MacGuigan a par ailleurs rencontré le ministre jordanien des Affaires étrangères, M. Marwan Al-Qasim⁹⁷.

5 – LA LIBYE

Le journal *The Globe and Mail* rapportait dans son édition du 25 décembre que la Libye aurait au début de l'année 1983 un ambassadeur non-résident au Canada. Il s'agit d'un premier pas vers la normalisation des relations entre les deux pays. L'accréditation du chef de la mission libyenne aux Nations Unies, M. Ali Treibi, aurait ainsi été acceptée par le gouvernement canadien quelques jours plus tôt. Les affaires canadiennes en Libye seront quant à elles du ressort de l'ambassade canadienne de Tunisie.

Des chiffres dévoilés au même moment par le ministère des Affaires extérieures faisaient état d'une balance commerciale canadienne déficitaire avec la Libye pour 1981. Le Canada avait alors importé de ce pays pour \$149 millions de pétrole, n'y envoyant qu'une valeur de \$112 millions de produits du blé, du bois, des turbines à gaz, du lait évaporé, des avions, de l'équipement de télécommunication et des machines à laver. Entre 1977 et 1981, les exportations canadiennes vers la Libye ont augmenté de plus de 40 % alors que les importations faisaient un bond important, passant de \$10 millions en 1977 à \$149 millions en 1981⁹⁸.

6 – L'AIDE HUMANITAIRE

À la fin du mois d'octobre, le Canada versait à l'UNICEF un montant de un million de dollars dont la moitié était destinée aux mères et aux enfants du Liban ayant souffert de l'invasion israélienne⁹⁹.

95. *The Globe and Mail*, 9 décembre 1982, p. 5.

96. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 45 (1^{er} décembre 1982), p. 2.

97. *Idem.*, vol. 10, nos 48 et 49 (22 et 29 décembre 1982), p. 3.; *The Globe and Mail*, 24 novembre 1982, p. 2.

98. Zuhair KASHMERY, *The Globe and Mail*, 25 décembre 1982, pp. 1 et 2.

99. ACDI, *Communiqué no 82-40* (22 octobre 1982).

Toujours au moyen du Programme d'assistance humanitaire de l'ACDI, le ministre canadien des Affaires extérieures annonçait le versement d'une subvention de \$60,000, à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au bénéfice des victimes d'inondations récentes en Tunisie¹⁰⁰. M. MacEachen annonçait quelques jours plus tard, le 17 décembre, le versement au même organisme d'une somme de \$175,000 pour venir en aide aux victimes d'un tremblement de terre survenu au Yémen du Nord¹⁰¹.

O – Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

Dans le cadre d'un congrès sur les débouchés commerciaux en Afrique qui se tenait à Montréal en décembre, le ministre d'État chargé des relations avec les pays francophones, M. Charles Lapointe, déclarait que

la réputation du Canada est un facteur important dans les pays africains qui souhaitent remplacer leurs précédentes relations coloniales par des associés différents¹⁰².

M. Lapointe a rappelé que le Canada avait exporté pour \$1,5 milliard de biens et services en Afrique en 1981 et souhaite qu'elles atteignent \$2 milliards cette année. Les importations canadiennes en provenance du continent africain se chiffraient à \$1,2 milliard en 1981, composées en majeure partie de pétrole de l'Algérie, de la Libye et du Nigéria.

Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, déclarait pour sa part lors d'un séminaire sur le commerce avec l'Afrique à Toronto que le fardeau de la dette extérieure de plusieurs pays africains constituait un problème sérieux pour le développement du commerce canadien dans la région, mais que le commerce avec l'Afrique demeurerait prometteur. Le ministre ajoutait que les problèmes financiers des pays africains ne pourraient être réglés sans que les pays industrialisés n'ouvrent leurs marchés aux biens produits par ces pays. M. Regan affirmait d'autre part que les relations commerciales du Canada avec l'Afrique du sud – deuxième partenaire commercial du Canada en Afrique – ne nuit pas aux efforts qu'il déploie pour accroître ses échanges avec les pays qui sont opposés au régime d'apartheid. Selon le ministre Regan, ces pays comprennent et respectent la politique canadienne¹⁰³.

Les relations avec l'Afrique ont été caractérisées, à l'automne, par des visites officielles, celle que faisait le ministre d'État aux Relations extérieures dans trois pays francophones et la venue au Canada du président de la Guinée. Les négociations sur l'indépendance de la Namibie n'enregistraient aucun progrès notable. Enfin, le Canada poursuivait, par l'intermédiaire de l'ACDI, ses programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire.

1 – LA VISITE DU MINISTRE D'ÉTAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES AU SÉNÉGAL, AU GABON ET AU TOGO

Le ministre d'État aux Relations extérieures M. Charles Lapointe, se rendait au Sénégal, au Gabon et au Togo au début d'octobre, à la tête d'une délégation canadienne dont faisaient partie des représentants du monde des affaires. M. Lapointe a été reçu par les présidents de ces trois pays, M. Abdou Diouf au Sénégal, M. El Hadj Omar Bongo au Gabon et le général Gnassingbé Eyadéma au Togo, à qui il a remis des messages d'amitié du Premier ministre canadien.

100. *Idem.*, *Communiqué no 82-48* (8 décembre 1982).

101. *Idem.*, *Communiqué no 82-51* (17 décembre 1982).

102. *Le Devoir*, 13 décembre 1982, p. 14.

103. Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 14 décembre 1982, p. B7.

Au Sénégal, du 2 au 7 octobre, M. Lapointe et ses hôtes ont passé en revue le programme de coopération entre les deux pays. Ils ont de part et d'autre exprimé leur volonté d'élargir cette coopération de même que de voir augmenter les échanges commerciaux bilatéraux. Trois accords ont été conclus au cours de la visite de M. Lapointe. Un accord de coopération en matière de prospection d'hydrocarbures a été signé entre la société Pétro-Canada pour l'assistance internationale et la Société des pétroles du Sénégal. Le Canada fournira un montant d'environ \$16 millions pour l'évaluation du potentiel pétrolier du bassin de Casamance et de celui de la péninsule de Dakar. Le deuxième accord conclu pendant le séjour du ministre Lapointe porte sur la fourniture d'une aide alimentaire canadienne au Sénégal. Quant au troisième, il s'agit d'un accord de principe sur la relance des activités de la pêche à Djifère¹⁰⁴. Les deux parties ont également discuté de questions internationales d'intérêt commun, affirmant leur attachement à la paix et à la sécurité internationales, au dialogue Nord-Sud, à la protection des droits de l'homme et condamnant l'apartheid en Afrique du Sud.

Le séjour de M. Lapointe au Gabon fut également l'occasion de passer en revue la coopération entre les deux pays – on a noté l'augmentation des relations canado-gabonaises depuis la première réunion de la commission bilatérale, en 1981 – et de discuter de grands problèmes internationaux. Deux conventions financières ont été signées en présence de M. Lapointe. L'une porte sur la réalisation des études préliminaires sur la construction d'un immeuble des Affaires étrangères à Libreville, et l'autre sur l'électrification rurale. Le Canada a par ailleurs souligné qu'il serait intéressé à participer au projet du troisième tronçon du Transgabonais, aux études comme à la fourniture de matériel et aux programmes de formation¹⁰⁵.

M. Lapointe arrivait à Lomé au Togo, dernière étape de son voyage, le 9 octobre. Il s'est là aussi penché sur les moyens d'élargir la coopération entre les deux pays. À cette fin, un comité d'experts canadiens et togolais a été créé. Le Canada et le Togo se sont mis d'accord sur la mise en oeuvre d'un projet de petites hydrauliques villageoises au Togo et ont discuté d'une éventuelle participation canadienne à la construction d'un barrage¹⁰⁶.

2 – LA GUINÉE

Le président Ahmed Sékou Touré, de la Guinée, effectuait une visite officielle au Canada du 30 octobre au 6 novembre. À Ottawa, le président guinéen a eu des entretiens avec le premier ministre Trudeau, avec plusieurs de ses ministres et avec le Gouverneur générale du Canada. Les deux parties se sont trouvées d'accord sur un grand nombre de problèmes internationaux, parmi lesquels le dialogue Nord-Sud, la Namibie, la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et la question du Moyen-Orient.

La Guinée et le Canada se sont par ailleurs entendus sur l'intensification de leurs relations dans tous les secteurs et plus particulièrement dans le domaine des échanges économiques et de la coopération pour le développement. Pour atteindre cet objectif, ils ont pris la décision de créer une commission bilatérale. En ce qui a trait à la coopération pour le développement, les deux pays se sont entendus sur quelques champs d'action :

une coopérative (sic) technique, relative à la gestion et à l'allocation des ressources, qui débutera par l'envoi d'experts au ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat; l'amélioration et la modernisation des infrastructures (transport, énergie,

104. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 10, no 45 (1^{er} décembre 1982), p. 3.

105. *Idem.*, pp. 3-4.

106. *Idem.*, p. 4.

adduction d'eau); la mise en place « de mécanismes plus liquides de transfert afin de répondre rapidement à des besoins urgents ». À cet égard, une ligne de crédit sous forme de subvention sera octroyée pour permettre l'acheminement de biens d'équipement et de pièces détachées, de même qu'un programme d'aide alimentaire. Enfin, la participation de groupes et institutions canadiens dans le domaine de la recherche, du développement rural, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sera encouragée par les mécanismes appropriés de coopération canadienne¹⁰⁷.

La venue au Canada du président guinéen a soulevé quelques protestations dans la presse et de la part du groupe Amnistie internationale qui regrettaient que le gouvernement canadien reçoive le maître d'un régime où les droits de la personne sont systématiquement violés¹⁰⁸.

3 – LA NAMIBIE

Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays occidentaux membres du Groupe de contact des Nations Unies pour la Namibie se réunissaient le 1^{er} octobre. À la suite de cette rencontre, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, déclarait que des progrès avaient été accomplis au cours de l'été dans les discussions entre le Groupe, les pays de la ligne de front et la SWAPO – un « bonne dose de compréhension » avait été atteinte, disait M. MacEachen. Cependant, poursuivait le ministre, la question du retrait des troupes cubaines d'Angola constitue un point d'accrochage. Cette question ne constitue cependant pas une priorité pour le Groupe de contact et le Canada souhaitait que l'échéancier convenu plus tôt soit respecté¹⁰⁹.

4 – LE SOUDAN

Le 24 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait l'octroi d'une subvention de \$3 millions au Soudan, pour l'achat de matériel agricole de fabrication canadienne. Le Canada mettait ainsi à exécution son intention manifestée en juin d'accorder à ce pays un soutien d'urgence pour sa balance des paiements. Les programmes mis en oeuvre actuellement par l'ACDI au Soudan, outre l'aide alimentaire qui s'est élevée à \$10,5 millions au cours des trois dernières années, touchent les domaines des transports et du développement des ressources agricoles et forestières¹¹⁰.

5 – L'AIDE HUMANITAIRE

À l'automne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le versement de plusieurs subventions à l'Afrique, dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI. Le Canada versait ainsi au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés \$2 millions pour l'Éthiopie, \$1 million pour la Somalie et \$1 million pour le Soudan¹¹¹. \$500,000 étaient attribués à l'UNICEF pour un programme d'immunisation des jeunes enfants et des femmes enceintes des camps d'Éthiopie¹¹². Un montant d'un million de dollars allait encore au Comité international de la Croix-Rouge pour venir en aide aux populations civiles déplacées par les nombreux conflits que connaît le continent africain¹¹³. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge recevait pour sa part deux subventions, de \$50,000 et de \$20,000, pour ses programmes de secours au Tchad et au Zimbabwe respectivement¹¹⁴.

107. *Idem.*, vol. 10, no 44 (24 novembre 1982), p. 3.

108. Jean-Louis ROY, *Le Devoir*, 2 novembre 1982, p. 6.

109. *Le Devoir*, 2 octobre 1982, p. 18.

110. ACDI, *Communiqué no 82-46* (24 novembre 1982), pp. 1-2.

111. *Idem.*, *Communiqué no 82-38* (19 octobre 1982).

112. *Idem.*, *Communiqué no 82-40* (22 octobre 1982).

113. *Idem.*, *Communiqué no 82-39* (20 octobre 1982).

114. *Idem.*, *Communiqué no 82-45* (22 novembre 1982).

Pour fournir des biens de première nécessité et une assistance médicale aux réfugiés ougandais du Rwanda, le Canada versait en décembre \$400,000 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et \$50,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge¹¹⁵. Enfin, une aide alimentaire d'urgence de \$2,5 millions était octroyée en décembre au Botswana, frappé par la sécheresse¹¹⁶.

P — Le Canada et l'Asie

Après être parvenus à s'entendre, au trimestre dernier, sur le niveau des exportations d'automobiles japonaises au Canada pour 1982, les deux pays reprenaient à l'automne leurs discussions sur le nombre de véhicules japonais qui entreront au Canada l'année prochaine. Les relations canado-asiatiques allaient également retenir l'attention avec la venue au Canada du président du Pakistan, M. Zia ul-Haq.

1 — LE JAPON

À la mi-octobre, le Canada et le Japon tenaient des négociations sur la coopération dans l'industrie automobile. Le Canada demandait au Japon d'acheter plus de pièces canadiennes, et d'investir plus de capital pour venir en aide à l'industrie du pays. Le Japon avait alors accepté d'aider autant que possible l'industrie canadienne de pièces automobiles, soulignant toutefois qu'elle devrait devenir plus compétitive sur le marché international¹¹⁷. Le 12 novembre, le gouvernement fédéral annonçait la construction, en Colombie-Britannique, d'une usine de pièces d'aluminium par la *Toyota Motor Corporation* du Japon. Le communiqué annonçant l'événement souligne que

l'usine sera la première installation de pièces d'automobiles construite au Canada par un fabricant japonais. L'investissement de la société Toyota laisse entrevoir l'établissement de liens plus étroits entre les industries de l'automobile des deux pays; en outre, il pourrait se traduire par la fabrication d'une grande quantité de pièces d'automobiles japonaises au Canada au cours des années à venir¹¹⁸.

Soixante-quinze pour cent des roues qui seront fabriquées dans l'usine Toyota seront expédiées au Japon où elles seront montées sur des véhicules neufs, le reste de la production étant destiné au marché nord-américain des pièces de rechange.

Le 29 novembre, les deux pays reprenaient leurs négociations sur la limitation volontaire des exportations de voitures japonaises au Canada pour l'année 1983. Le gouvernement canadien avait l'intention d'élargir les limitations, qui ne portent jusqu'à maintenant que sur les voitures, aux camions. Du côté japonais, le gouvernement avait laissé entendre avant la rencontre qu'il n'entendait discuter que des niveaux d'exportation pour la période de janvier à mars 1983, qui constitue le dernier quart de l'année fiscale japonaise et non pour l'ensemble de l'année. M. Yatsuhiso Yamada, directeur adjoint au ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie, avait déclaré que le Japon considérait les entretiens entre les deux parties comme des consultations, et non comme des négociations. Selon M. Yamada, toute discussion portant sur une période allant au-delà des trois premiers mois de l'année 1983 devrait se fonder sur les conditions de l'ensemble du marché nord-américain, et non seulement sur celles du marché canadien¹¹⁹.

115. *Idem.*, *Communiqué no 82-47* (7 décembre 1982).

116. *Idem.*, *Communiqué no 82-49* (10 décembre 1982).

117. *The Globe and Mail*, 15 octobre 1982, p. B6.

118. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique régionale, *Communiqué*, 12 novembre 1982, p. 2.

119. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 30 novembre 1982, p. 9; Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 23 novembre 1982, p. B6.

Les pourparlers se poursuivaient en décembre à Tokyo mais les deux séries de discussions n'ont pu donner lieu à une entente. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, déclarait donc le 20 décembre qu'il était possible que l'accord canado-japonais sur l'exportation de voitures japonaises, qui prend fin le 31 décembre, ne soit pas renouvelé avant cette date. Même sans accord cependant, ajoutait M. Regan, le gouvernement canadien contrôlerait étroitement l'entrée au pays des voitures japonaises. Le ministre expliquait l'échec des négociations par le fait que les Japonais hésitaient à donner un chiffre avant d'avoir négocié avec les États-Unis. Le Canada n'entend pas pour sa part dépasser en 1983 le niveau d'entrée de l'année précédente, qui avait été fixé à 153,000 voitures¹²⁰.

Le Canada poursuivait par ailleurs à l'automne ses efforts de pénétration du marché japonais. Il tente notamment de promouvoir et de faciliter l'exportation de produits manufacturés vers ce pays. Le Canada est déjà un important fournisseur de matières premières au Japon¹²¹.

2 – LE PAKISTAN

Le président pakistanais, M. Mohammed Zia ul-Haq, effectuait une visite officielle au Canada à la mi-décembre. Les entretiens qu'il a eus avec le premier ministre Trudeau ont été dominés par la question afghane, sur laquelle les deux pays s'entendent pour exiger le retrait des troupes soviétiques. Les deux hommes n'ont cependant pu s'entendre au chapitre de la coopération nucléaire, interrompue en 1976 par le Canada devant le refus du Pakistan de signer le Traité de non prolifération. On rapportait également qu'ils avaient discuté de la situation politique du Pakistan et des espoirs du gouvernement pakistanais sur l'avenir politique du pays¹²².

La venue du président du Pakistan au Canada, à qui l'on reproche un régime fondé sur la violation des libertés civiles, a été fortement dénoncée au pays. Avant son départ, le président pakistanais s'est malgré tout déclaré pleinement satisfait de son voyage, soulignant qu'en dépit des manifestations hostiles dans les rues d'Ottawa et de Montréal et de l'insistance des journalistes à lui poser des questions sur les libertés civiles dans son pays, « l'aide canadienne au développement est l'une des rares aides internationales qui ne soit soumise à aucune condition, pas même à des interrogations sur les droits de l'Homme au Pakistan ». Depuis trente-cinq ans, le Pakistan a reçu environ \$800 millions d'aide canadienne¹²³.

3 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

On apprenait en octobre que le Canada, par l'entremise de l'ACDI, verserait une subvention de \$95,540 pour la réalisation d'un programme d'éducation syndicale auprès d'un groupe de travailleurs agricoles en Inde. Le Congrès du travail du Canada sera en charge du projet¹²⁴.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait à l'automne l'octroi de quelques subventions au chapitre de l'aide humanitaire:

120. *Le Devoir*, 20 décembre 1982, p. 2. et 21 décembre 1982, p. 9.

121. Sur les relations économiques et commerciales canado-japonaises et la stratégie commerciale canadienne envers le Japon, voir le cahier spécial du journal *The Globe and Mail*, 10 décembre 1982, pp. R1 à R12.

122. *Le Devoir*, 18 décembre 1982, p. 18; James RUSK, *The Globe and Mail*, 18 décembre 1982, p. 4.

123. *Le Devoir*, 18 décembre 1982, p. 1 et 13 décembre 1982, p. 8.

124. *Le Devoir*, 16 octobre 1982, p. 2.

\$5 millions et \$1 million au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour appuyer ses activités au Pakistan et en Thaïlande respectivement¹²⁵;

\$1 million au Comité international de la Croix-Rouge pour ses programmes de secours des réfugiés installés en Thaïlande le long de la frontière du Kampuchéa¹²⁶;

\$50,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour venir en aide aux réfugiés vietnamiens ayant trouvé refuge à Hong Kong, en Indonésie, à Macao, en Malaisie et aux Philippines¹²⁷;

\$150,000 à l'Association luthérienne du Canada pour le secours mondial et \$45,000 au Conseil canadien des Églises pour l'aide aux victimes d'inondations en Inde¹²⁸.

Q — Chronologie thématique*

Vote canadien sur une résolution des Nations Unies concernant le Moyen-Orient

10 décembre:

Le Canada, avec les États-Unis, Israël et Costa Rica, s'oppose à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies demandant la création d'un État palestinien et le retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967. La résolution est adoptée par 113 voix contre 4 et 23 abstentions.

Immigrants polonais

26 octobre:

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration annonce l'arrivée au Canada, prévue pour la fin novembre, d'environ 150 personnes dont les familles comptent d'anciens détenus membres du syndicat polonais Solidarité.

Importations de textiles

mi-décembre:

Le Canada entreprend une série de négociations avec Hong-Kong afin que ce pays réduise ses exportations de vêtements au Canada. Le Canada doit entreprendre des négociations semblables avec la Corée du Sud, la Chine et Taïwan, au début de l'année 1983. Environ 70 % des importations canadiennes de vêtements proviennent des pays asiatiques.

Vente de blé à la Chine

fin novembre:

La Commission canadienne du blé annonce la vente de 1,7 million de tonnes métriques de blé à la Chine, ce qui porte à 4,2 millions de tonnes métriques les envois de blé vers ce pays pour la période s'achevant en juillet 1983, soit le maximum prévu pour l'année dans l'accord de mai dernier.

Crédits à la Pologne pour l'achat de blé

début décembre:

Le président de la Commission canadienne du blé annonce au Sénat que le gouvernement étudie la possibilité de renouveler les crédits accordés à la Pologne pour l'achat de blé

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

125. ACDI, *Communiqué no 82-38* (19 octobre 1982).

126. *Idem.*, *Communiqué no 82-39* (20 octobre 1982).

127. *Idem.*, *Communiqué no 82-43* (8 novembre 1982).

128. *Idem.*, *Communiqué no 82-41* (27 octobre 1982).

canadien. L'entente de trois ans entre les deux pays pour l'achat du blé vient à échéance à la fin du mois. En 1982, la Pologne a acheté plus de 1,5 million de tonnes de blé au Canada qui en est son principal fournisseur. Ceci constitue d'ailleurs la source principale de la dette de \$1,2 milliard qu'a la Pologne à l'endroit du Canada.

Prêt au Brésil

fin décembre :

On apprend que la Banque du Canada prêtera \$80 millions (US) au Brésil. Elle participera ainsi, avec d'autres banques centrales, à un prêt de \$1,2 milliard consenti à ce pays.

Congrès international de la vidéocommunication

16 octobre :

S'adressant au Congrès international de la vidéocommunication à Cannes, le ministre des Communications, M. Francis Fox, demande aux responsables du marché mondial des systèmes vidéotex d'unir leurs efforts afin de créer une norme universelle du vidéotex. Rappelant que le monde est divisé sur cette question en deux clans, celui des Européens et celui des Nord-américains, M. Fox déclare que le moment est venu de passer l'éponge sur les désaccords passés et de s'unir pour travailler à la création de supernormes vidéotex universelles pouvant répondre à tous les besoins. « Je propose donc, a déclaré M. Fox, une forme d'internationalisation des voies télématiques : un marché commun des systèmes vidéotex reposant sur plusieurs normes, qui permettrait aux utilisateurs de tous pays de consulter les bases de données des autres nations ».

Colloque international sur le traitement des minéraux

mi-octobre :

Des spécialistes canadiens et européens se réunissent à Ottawa à l'occasion d'un colloque sur la technologie des métaux parrainé par les ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de l'Industrie et du Commerce avec la collaboration de la Commission des communautés européennes. Il s'agit du second colloque organisé en collaboration avec la Commission, en vertu de l'accord-cadre relatif à la coopération économique et commerciale conclu avec les Communautés européennes en 1976.

Visite aux Nations Unies du Gouverneur général

22 au 26 octobre :

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer effectue une visite au siège des Nations Unies à New York. Invité par le secrétaire général de l'ONU, M. Schreyer a également eu des entretiens avec le président de l'Assemblée générale, M. Imke Hollai, vice-ministre des Affaires étrangères de Hongrie. Il a aussi rencontré le personnel de la mission permanente du Canada auprès des Nations Unies et celui du Consulat général du Canada.

Mission commerciale indienne à Toronto

début octobre :

Une délégation de l'Association of Indian Engineering Industry, dirigée par M.S.K. Mohile, est de passage à Toronto afin d'encourager les investisseurs canadiens à venir en Inde.

Diplomates canadiens dans les prisons uruguayennes

14 décembre :

Le Journal *Le Devoir* rapporte que des diplomates canadiens auraient participé, avec des représentants de neuf autres pays, à la visite de deux centres de détention de prisonniers politiques en Uruguay, les 11 et 16 novembre.

La Commission Brandt à Ottawa

12 au 15 décembre:

La Commission indépendante sur les problèmes de développement international – la Commission Brandt – se réunit à Ottawa pour discuter des mesures d'urgence nécessaires pour relancer l'économie par le biais de la coopération entre pays riches et pays pauvres.

Nominations diplomatiques

mi-octobre:

Le Journal *The Globe and Mail* rapporte la nomination de M.R. David Jackson au poste d'ambassadeur au Liban, également accrédité auprès de la Syrie, et celle de M. Frederic G. Livingston au poste de haut-commissaire au Ghana, accrédité aussi auprès du Togo.

début novembre:

Le bureau du Premier ministre annonce la nomination de M. Donald Jamieson au poste de haut-commissaire en Grande-Bretagne. Ancien ministre fédéral, M. Jamieson succède à Mme Jean Wadds, nommée en 1979 par le gouvernement conservateur de Joe Clark.

II — Les Relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1982)

A — Aperçu général

L'automne a été marqué par le passage au Québec de trois hommes d'État étrangers venus au Canada, les présidents Constantin Caramanlis de Grèce, Sékou Touré de Guinée et Zia ul-Haq du Pakistan. La venue des deux derniers a fait l'objet de protestations du côté de la presse et du groupe Amnistie internationale qui ont dénoncé la répression pratiquée dans ces pays. Alors qu'un ministre québécois se rendait en mission économique dans le sud des États-Unis, plusieurs ministres étrangers séjournaient au Québec: le ministre français de l'Éducation, le ministre marocain du Commerce, le ministre égyptien des Affaires étrangères et le ministre-président de la Communauté française de Belgique. Les liens entre le Québec et les communautés belges continuaient ainsi à s'institutionnaliser, cette fois avec la Communauté française, après la venue de membres de la Communauté flamande au printemps. Enfin, le Québec, qui avait depuis le trimestre précédent son ministre du Commerce extérieur, se dotait maintenant d'un ministère du Commerce extérieur.

B — Les politiques commerciales

À l'automne, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, a effectué une tournée québécoise dans le but d'expliquer à la population le rôle des délégations du Québec à l'étranger et d'inciter industriels et hommes d'affaires à se tourner vers les marchés extérieurs. Un dossier préparé par le ministère des Affaires intergouvernementales et remis à la presse à cette occasion chiffre à environ \$15 millions le coût de la représentation québécoise à l'étranger pour ce ministère, ce qui ne comprend pas les traitements et salaires des conseillers économiques, commerciaux et d'immigration, qui dépendent d'autres ministères. Le même dossier rapporte qu'en 1981, les exportations québécoises vers les États-Unis se sont élevées à \$10,3 milliards – soit 34 % du total des exportations –, à \$400 millions vers le Japon, \$300 millions vers la France, \$200 millions vers l'Italie et \$300 millions vers le Venezuela et le Mexique réunis¹.

1. Rodolphe MORISSETTE, *Le Devoir*, 16 octobre 1982, p. 3.